



Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2010, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037597

HAL Id: hceres-02037597

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037597>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Demande n° S3110056870

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

La mention de Sciences du langage offre, selon le parcours sélectionné par l'étudiant, une formation disciplinaire centrée sur la description et l'analyse linguistique et les interfaces disciplinaires des Sciences du langage, notamment la psycholinguistique et le traitement informatique des langues, ou une formation bidisciplinaire associant les Sciences du langage à une autre discipline des Lettres et des Langues ou encore des Sciences humaines et sociales (psychologie ou sociologie).

Cette mention se consacre à l'étude du langage sous toutes ses formes et propose des enseignements fondamentaux nombreux et variés tout en accordant un intérêt particulier à la dimension applicative et professionnalisante de ce champ disciplinaire.

Avis condensé

- Avis global :

La formation sur les trois années est progressive et diversifiée. La définition de parcours bidisciplinaires peut utilement enrichir la formation des étudiants ; elle permet notamment de développer des compétences dans plusieurs langues. La formation intègre le principe de transversalité des compétences qui toutefois peut s'avérer réduit par un balisage insuffisant des enseignements à sélectionner dans la discipline B, par la possibilité pour les étudiants de sélectionner au titre d'enseignements transversaux des enseignements des Sciences du langage et par l'absence d'enseignements transversaux généraux indépendants du département. Les enseignements d'ouverture en L1 sont par ailleurs déjà en partie disciplinaires et ne relèvent pas d'un tronc commun avec d'autres licences.

La mention de Sciences du langage associe des enseignements fondamentaux et des enseignements centrés sur les applications des Sciences du langage avec une sensibilisation, notamment par deux enseignements dédiés (« Métiers des Sciences du langage » et « Apports des Sciences du langage aux champs des métiers »), aux métiers permis par la discipline. Sont ainsi enseignés les différents domaines de la linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, énonciation et pragmatique), les disciplines d'interface (psycholinguistique, sociolinguistique), mais également les méthodes et outils de description de la langue et des grandes unités (analyse de corpus, outils informatiques pour la linguistique, linguistique textuelle, Tal ou encore sémiologie). Les enseignements ainsi proposés offre une gamme de spécialisations variée et progressive susceptible de s'adapter à différents projets professionnels. L'offre de formation en master est composée de trois spécialités introduites en L3, (1) Linguistique Cognition Communication, (2) Ergonomie cognitive et Ingénierie Linguistique, (3) Apprentissage/didactique du FEL/S ; elle est cohérente avec les parcours de la mention de Sciences du langage.

La différence entre le volume des travaux dirigés (TD) et celui des cours magistraux (CM) en L1 est très faible. On note également l'inadéquation de l'enseignement en CM pour certains contenus tels que les UE de langues, celle de méthodologie ou encore celle d'outils informatiques pour la linguistique.



Le pilotage de cette mention souffre d'un manque de données évaluatives sur les enseignements lié à une absence de dispositif prévu à cet effet au niveau de l'établissement. L'Université a mis en place un Dispositif d'Accompagnement et d'Accueil Pédagogique (DAAP) qui présente certains aspects du fonctionnement universitaire et assure le suivi de certains publics d'étudiants sous forme d'entretiens tutorés. L'équipe pédagogique de la mention de Sciences du langage souligne cette faiblesse de l'évaluation et envisage, dans un futur proche, un certain nombre d'actions pour y remédier. Le projet prévoit également, par la création d'un dispositif d'enseignants-référents et d'un journal d'apprentissage *via* la plateforme numérique, un suivi systématique des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel.

- Points forts :
 - Les parcours centrés sur la discipline ou bidisciplinaires font l'objet d'une réelle réflexion sur la mise en place progressive des compétences et des acquis. Ils reposent sur un équilibre pertinent entre les différentes disciplines des Sciences du langage et une volonté marquée d'intégrer les dimensions applicatives de la discipline, lesquelles peuvent être favorisées par les différents parcours bidisciplinaires.
 - La mise en place d'un dispositif d'enseignant-référent qui prend en charge un nombre restreint d'étudiants et d'un journal d'apprentissage *via* la plateforme numérique constituent des atouts dans ce projet pédagogique qui s'appuie sur une équipe pédagogique structurée.
 - L'équipe pédagogique est investie dans la récupération de l'expérience du quadriennal en cours malgré le défaut d'évaluation des enseignements et le dossier proposé accorde un intérêt fort à la diminution du taux d'abandon en L1.

- Points faibles :
 - Le projet présente le risque d'une transversalité diminuée. On note que le C2i (certification en informatique) est extérieur à la formation et facultatif.
 - Le volume des TD est insuffisant aux S1 et S2.
 - Les modalités d'application des différents dispositifs offerts pour le pilotage de la mention, pour l'aide à la réussite et en matière d'orientation vers les métiers en entreprise ou encore la réorientation sont insuffisamment décrites laissant surgir un doute quant à leur réelle applicabilité ou faisabilité.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il est nécessaire de définir un véritable dispositif d'évaluation qui ne doit plus reposer sur les initiatives des équipes pédagogiques.
 - Il est également nécessaire que l'établissement définisse plus précisément une politique d'implication des équipes pédagogiques dans le DAAP.
 - Le principe aveugle de répartition des enseignements en 50 % TD et 50 % CM devrait être revu et pensé en fonction des contenus et des années de formation.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de cette mention manque de manière très marquée d'un dispositif d'évaluation, mais l'équipe pédagogique mentionne des actions précises, voire originales, pour combler ce manque. Toutefois, l'investissement de l'équipe pédagogique de la mention dans les actions du DAAP n'est pas présenté et semble extérieure au dispositif.



2 • Projet pédagogique :

Les projets pédagogiques des deux parcours proposés sont cohérents et progressifs, mais la transversalité des compétences est insuffisamment balisée de sorte que certains choix laissés à l'étudiant semblent en permettre la réduction. La transversalité est néanmoins fortement inscrite dans le projet pédagogique. Les parcours bidisciplinaires, à défaut de cibler les enseignements de la discipline B cohérents avec la discipline A, devraient au moins mentionner des choix entre différentes UE possibles.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Mise à part la définition remarquable d'un dispositif d'enseignants-référents et d'un tutorat *via* des étudiants, le dispositif d'aide à la réussite ne propose aucune modalité particulière (autres que les actions prévues dans le DAAP) au sein de l'équipe pédagogique. Une réflexion est accordée à la réduction du taux d'échec en L1.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Le projet mentionne une réelle prise en compte de cette dimension avec la mise en place d'un accompagnement systématique des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel. Des enseignements spécifiques sont dédiés à la professionnalisation des étudiants.